

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS A CHATEAU-GONTIER LA COURTILLE RELANCE DES LOTS 2, 3, 5 et 9 Ref. de la procédure : 23MP07

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ :

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur : M. le Directeur Général, 10 rue Auguste Beuneux, C.S 62039, 53020

LAVAL CEDEX 9 – Tél : 02.53.54.55.56

L'ACHETEUR : Matthieu LAMBERT – Tél : 02.53.54.55.56

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Le présent marché concerne : Travaux de construction de 21 logements à La Courtille CHATEAU-GONTIER, dont 5 logements individuels type T4, et 16 logements intermédiaires type T2 et T3.

Le présent marché fait l'objet d'une décomposition en 4 lots. Il n'est pas décomposé en tranches.

Lot n° 2 : Fondations spéciales

Lot n° 3 : Gros œuvre

Lot n° 5 : Couverture métallique bardage

Lot n° 9 : Carrelage faïence

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les variantes proposées par les entreprises sont autorisées.

Nomenclature CPV principale : 45000000-7 Travaux de construction

DELAI D'EXECUTION DU MARCHÉ

Le délai global d'exécution du marché est de **18 mois** à compter de la date fixée dans l'OS Général (y compris la période de préparation hors congés et intempéries).

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subvention

Par lot : Prix global forfaitaire révisable.

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché prévoit le versement d'une avance et une retenue de garantie.

FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRES DU MARCHE : Les marchés seront attribués à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Celles fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère du coût (60 %) et de la valeur technique notée sur la base du mémoire méthodologique (40 %).

PROCEDURE DE PASSATION :

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

Sous forme électronique, par téléchargement de la publicité et du dossier complet depuis le site Internet : www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Sous forme électronique, transmission sur le site Internet : www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Ile Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, Téléphone : 02-40-99-46-00, Fax : 02-40-99-46-58.

**SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS
CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS**

Greffé du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Ile Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, Téléphone : 02-40-99-46-00, Fax : 02-40-99-46-58.

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

20 FEVRIER 2023 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

17/01/2023